

BROCÉLIAND'ESCRIME

Maitre d'Armes Julien JEGU

broceliandescrime@gmail.com

06.14.47.20.01

broceliandescrime.fr

Lieux	Jour (scolaires)	Horaires	Âges	Classes
Montfort sur Meu COSEC «salle de gym»	Vendredi	17h30 - 18h30	6 - 8 ans	CP - CE1 - CE2
		18h30 - 19h30	9 - 10 ans	CM1 / CM2
		19h30 - 20h30	11-13 ans	6ème / 5ème / 4ème
		20h30 - 22h00	14 ans et +	3ème/2ème/Prémière/ Terminale + adultes

Cotisation annuelle 2023/24

(incluant licence FFE, location de matériel)

Enfants CP - 4ème : 190 €

Jeunes (3ème et +) + Adultes : 220€

- Une caution de 300 € est demandée pour le matériel (non encaissée, sauf détérioration ou non- restitution du matériel prêté)
- 10% à partir du 2ème membre d'une même famille
- Coupons sport ANCV et CD 35 acceptés
- Pass'Sport (réduction de 50€ pour les enfants et jeunes bénéficiant de l'Allocation Rentrée Scolaire de l'AEEH ou l'AAH, et étudiants boursiers de l'enseignement sup).

Achat de Matériel

(obligatoires pour limiter le partage de matériel - sauf si déjà achetés auparavant)

- Achat d'un gant personnel par le biais du club (coût: 15 €).
- Achat du fil de corps (coût: 20€).

Calendrier de début d'année 2023/24

Reprise des cours (horaires habituels): Montfort: Vendredi 15 septembre

2 cours d'essais gratuits

MINEURS

Auto-questionnaire de santé: à télécharger sur FFE

- si réponses toutes négatives, l'attestation complétée et signée par un parent suffit.
- Si réponse positive, faire établir un certificat médical (y compris en compétition).

MAJEURS (entre 18 ans et 40 ans)

- Certificat médical (y compris en compétition) valable tant que les réponses à l'auto-questionnaire (cerfa n° 15699*01 téléchargeable sur internet) sont négatives.
- Si réponse positive, faire établir un certificat médical (y compris en compétition).

VETERANS (40 ans et +) et SURCLASSEMENT

Certificat médical: Précisions

- La 1ère délivrance d'une licence à la F.F.E. nécessite la production d'un certificat médical, attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'escrime, **y compris «en compétition»**
- Pour le renouvellement d'une licence (hors 2 cas spécifiques ci-dessous): le 1er certificat médical présenté au club est valable 3 ans, si et seulement si l'escrimeur répond négativement les deux années suivantes à toutes les questions de l'auto-questionnaire de santé (cerfa n°15699*01 téléchargeable sur internet) et s'il fournit au club une attestation de réponse négative à toutes les questions de cet auto-questionnaire de santé. S'il répond positivement à une des questions, un nouveau certificat médical est alors nécessaire.
- Situations spécifiques: escrimeurs vétérans (40 ans et +) et escrimeurs demandant un surclassement: formulaires spécifiques de certificat médical à demander au club et à faire compléter par un médecin.
 - Surclassement: Formulaire spécifique de certificat médical à fournir tous les ans.
 - Veterans entre 40 et 65 ans: Certificat médical spécifique valable 3 ans, si auto-questionnaire négatif, plus attestation à signer.
 - Veterans 65 ans et +: Certificat médical spécifique tous les ans, plus attestation à signer.

BROCÉLIAND'ESCRIME

Maitre d'Armes Julien JEGU

broceliandescrime@gmail.com

06.14.47.20.01

broceliandescrime.fr

FICHE D'INSCRIPTION

	<u>Partie à remplir par le club</u>	<u>Taille</u>
NOM:	N° de Veste:
Prenom	N° Sous Cuirasse:
Date de Naissance	N° de Pantalon:
Adresse:	N° de Masque:
Code Postal: Ville:	N° de Bustier:
Portable:	N° de Cheques:	
E-Mail:	Ins	
Date du Certificat Médical: Attestation: O/N	Caution	

HORAIRE: 17h30 18h30 19h30 20h30

Latéralité : DROITIER ou GAUCHER

Gant: **Fil de Corps:**

Merci de remettre avec cette fiche:

→ Votre cotisation.

→ Un chèque de caution de 300€ ou tenue personnelle.

→ Un certificat médical à pratiquer l'escrime y compris en compétition pour les escrimeurs participant à des challenges ou Attestation de réponse négative à l'auto-questionnaire de santé **les deux années suivant le dépôt du certificat médical** .

(2 cas spécifiques: certificat médical Vétérans ou escrimeur demandant un sur-classement)

MINEURS:

Monsieur et/ou Madame _____

et leur(s) enfant(s) _____
ont bien pris connaissance du règlement et s'engagent à le respecter ET * autorisent la publication de photos de leur enfant sur divers supports (journaux locaux ; site des instances du club).

* *razer la mention en cas de désaccord.*

FICHE SANITAIRE

Je soussigné(e) _____ père, mère, tuteur légal*

de l'enfant _____

-l'autorise à pratiquer l'escrime dans le cadre du **CLUB BROCÉLIAND' ESCRIME**.

-autorise les responsables à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale.

Merci de préciser si votre enfant a des allergies ou des soins spécifiques à prodiguer en cas d'urgence (port de lentilles, appareil dentaire, allergie à une substance, etc....)

.....
-atteste avoir pris connaissance et m'engage à respecter le règlement ci-dessous

Signature des parents:

REGLEMENT DU CLUB D'ESCRIME

Les pratiquants doivent respecter le règlement propre à chaque salle d'armes.

- Les pratiquants ainsi que l'encadrement, se doivent de respecter les horaires de cours. Toute absence ou retard doivent être signalés au Maître d'Armes
- Les pratiquants, pendant tout le temps de l'entraînement, doivent être en tenue d'escrime ou de sport (jogging, chaussures de salle, T-shirt et veste d'escrime)
- Le pratiquant est responsable de la bonne tenue ainsi que de la propreté du matériel prêté par le club. La tenue du tireur doit être propre à chaque cours, sous peine de se voir exclure temporairement de ce dernier.
- Le pratiquant s'engage à respecter le matériel utilisé en cours (épée, fil de corps,...)
- Les enfants sont déposés par les parents à la salle et repris à la fin du cours à la salle.